



16ème législature

Question N° : 18515	De M. Charles Fournier (Non inscrit - Indre-et-Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Absence de politiques d'éducation à la nature	Analyse > Absence de politiques d'éducation à la nature.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Charles Fournier attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'absence de politiques d'éducation à la nature. En France, il n'existe pas de politique spécifique au niveau national qui soit exclusivement dédiée au contact des jeunes et des enfants avec la nature. Le plan national « Éducation au développement durable » (EDD) est nettement insuffisant et axé uniquement sur la théorie, se limitant à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans l'éducation. Les enseignants manquent de ressources et de temps pour préparer des sorties éducatives en plein air. Ainsi, les enfants ne profitent pas suffisamment d'opportunités pratiques pour expérimenter et interagir directement avec la nature. Le contact régulier à la nature est absent de la politique nationale d'éducation à l'environnement et cette dernière ne fait malheureusement pas partie des attributions du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Malgré des annonces prometteuses d'espaces de biodiversité dans les cours d'écoles en 2019, celles-ci n'ont pas été mises en place. 4 enfants sur 10 (de 3 à 10 ans) ne jouent jamais dehors pendant la semaine et selon le rapport d'enquête parlementaire de Mme Béatrice Pavy, les classes vertes ont diminué de 50 % entre 1994 et 2001. L'absence de suivi des politiques menées empêche de connaître l'impact de celles-ci. Or selon WWF, il est nécessaire de promouvoir l'éducation à, par et dans la nature. D'une part, l'absence d'interactions avec la nature engendre des conséquences néfastes sur l'épanouissement des enfants. Depuis 2017, le FRENE coordonne la recherche-action participative (RAP) « Grandir avec la nature » qui a pour vocation d'étudier les effets des pratiques d'éducation dans la nature sur le développement de l'enfant dans un contexte essentiellement scolaire. Les recherches ont démontré les effets positifs du contact régulier avec la nature sur le développement cognitif des 3-15 ans : maintien des élèves en bonne santé ; développement de la communication, la collaboration, la créativité et l'esprit critique ; acquisition des savoirs en langues, en sciences et en mathématiques ; gestion du stress et renforcement de l'estime de soi. L'environnement d'aujourd'hui, c'est la santé de demain. De plus, l'exercice physique en extérieur permet de limiter les risques d'obésité selon l'étude nationale nutrition santé de Santé publique France publiée en 2019. En outre, le travail de la terre des 3-15 ans les sensibilise aux enjeux liés à l'alimentation. Le Centre des ressources naturelles de Finlande explique également que grandir et évoluer à proximité d'un milieu naturel a un rôle important dans la formation d'un système immunitaire solide et dans la construction des rapports affectifs et sociaux. Enfin, ces bénéfiques s'ajoutent à l'intégration de comportements respectueux de l'environnement, une meilleure compréhension de ce qui nous entoure et une connexion émotionnelle avec la biodiversité, qui sont des comportements déterminants pour sensibiliser les plus jeunes à la protection de la nature dans un contexte de crise climatique et de perte de la biodiversité. De multiples solutions sont proposées et expérimentées partout en Europe et en France à petite échelle, pour que l'école soit un lieu de découverte de la nature et de construction d'une relation quotidienne avec celle-ci. Par exemple, les classes dehors, comme « Enseigner dehors en Bourgogne Franche Comté », les jardins potagers pédagogiques, la renaturation et végétalisation des écoles, ainsi que la remultiplication des classes vertes et la mise en place de



formations pour les enseignants et animateurs. Ces propositions seraient facilement réalisables à condition de mobiliser des moyens importants pour les collectivités territoriales. Conscient des bienfaits de l'éducation au contact de la nature, il la sollicite afin de l'encourager à généraliser la pratique du jardin à l'école ; multiplier les expériences de nature régulières en dehors des murs de l'école, en réhabilitant les classes vertes et les sorties nature ; systématiser la pratique de la classe dehors, et souhaite connaître ses intentions à ce sujet.